



Dossier de présentation

COMMUNE DE TERMES

Année de visite 2026

Mairie : mairie.termes@orange.fr - 04 68 70 01 06

Référente : sylvieseguy@orange.fr - 06 24 00 25 62



Présentation de **TERMES**

Notre équipe et notre projet municipal

Descriptif

Termes est un très petit village des Hautes Corbières méditerranéennes, isolé au sein d'une nature préservée, et niché au creux de la vallée du Sou

Le village, créé au 13ème siècle au pied du château a gardé son caractère authentique. La commune compte 48 habitants dont une quarantaine seulement au village .

Ses 1950 ha sont dominés majoritairement par la forêt de chênes verts . Elle fait partie du PNR Corbières et Fenouilledes, comporte 3 zones Natura 2000 et deux gorges, sites naturels classés.

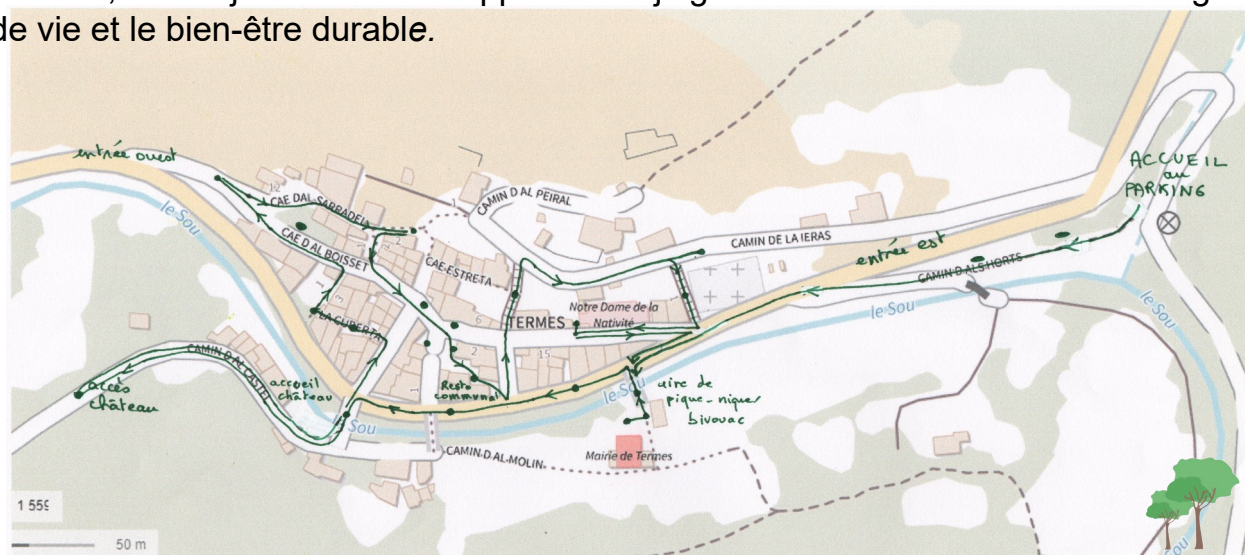




Nos motivations

Depuis plus de trente ans, tous les projets de la commune concourent à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants ainsi qu'à l'accueil des visiteurs du site. Le respect de l'environnement naturel, du patrimoine bâti ancien, et depuis plus de 20 ans, la création d'un écrin fleuri qui enchante toutes et tous, font de Termes un lieu où il fait bon vivre. De ce fait, nos objectifs de développement rejoignent ceux du label Villes et villages fleuris qui prônent la qualité de vie et le bien-être durable.

Circuit de visite du jury
Villes et Villages fleuris



Présentation de **TERMES**

Notre équipe et notre projet municipal

Notre projet municipal

Dans un territoire très isolé et pauvre, où la déprise agricole a provoqué la fermeture des milieux, seuls le tourisme et des activités agricoles de niche ont permis le maintien d'une activité économique.

Engagé dans la démarche Pays Cathare depuis 1990, puis reconnu aujourd'hui comme l'une des huit Forteresses Royales du Languedoc candidates à l'Unesco (réponse en juin 2026) , le site de Termes bénéficie d'un paysage exceptionnel et préservé .

De plus, la commune et ses habitants portent des valeurs d'authenticité ,d'hospitalité et de respect de leur environnement .

Elle souhaite aussi devenir point relais du PNR des Corbières et du Fenouilledes. Au niveau intercommunal, elle bénéficie du SCOT et du PCAET de la région lézignanaise .

Parmi les dernières réalisations , l'aménagement d'un bar-restaurant communal a permis de recréer du lien social et d'assurer la restauration des visiteurs . Actuellement s'achève un travail de trois années pour la redéfinition du modèle touristique du site tandis que plusieurs projets sont en cours en lien avec le changement climatique et la protection contre les incendies .

La promotion du label

Bulletin communal trimestriel : Novas d'Aïci

Site internet de la commune : <https://termes.fr/histoire-du-village/termes-village-fleuri/>



Présentation de **TERMES**

Notre équipe et notre projet municipal

Les services et ou bénévoles au service de ce projet

Avec un conseil municipal de 7 élus et un seul employé communal, l'équipe au service du projet est très réduite et doit s'appuyer aussi sur du bénévolat .

Elue référente du fleurissement : Sylvie Séguy (1ère adjointe)

Elu référent travaux : Gérard Ferrand (2ème adjoint)

Employé communal : Teddy Poncet

Bénévoles : une douzaine d'habitants (sur 48) qui fleurissent leur devant de porte, prennent en charge les plantations communales autour de leur domicile (arrosage notamment) ou donnent un coup de main ponctuel

Travaux annuels confiés un entrepreneur local : débroussaillage des abords du château

Budget annuel alloué au fleurissement : 300 €/an , au débroussaillage du château : 2000 €/an , temps de travail de l'employé communal et des bénévoles

Espaces à entretenir :

- le village et ses plantations publiques
- les rives du cours d'eau dans la traversée du village (600 m)
- le château et ses abords
- le cheminement du parking au village et le parking
- le parking des gorges et les sentiers d'accès à celles-ci

Présentation de **TERMES**

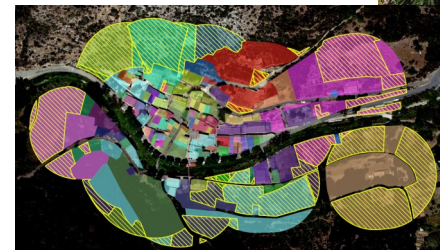
Notre animation de la démarche avec nos différents publics

Vos projets et actions avec les habitants

- Nouvel espace fleuri suite à des travaux d'aménagement rue Boisset en 2024 : chantiers participatifs et organisation de l'arrosage avec les riverains.
- Obligations légales de débroussaillage : fin 2025 , travail de cartographie avec la DDTM (ci-contre) et d'information de la population . Objectifs : protection du village et des écarts contre les incendies d'ici 2027/2028 et réflexion sur l'entretien des espaces débroussaillés (écopaturage envisagé) .
- Projet d'amélioration du système traditionnel d'arrosage des jardins en vue d'économiser l'eau, prélevée dans le cours d'eau par un petit canal d'irrigation.

Vos projets et actions avec les touristes

- En 2025, « Officialisation » d'une aire de bivouac pour les randonneurs et les cyclistes (information, mise à disposition de douches ...)
- Réflexion sur une nouvelle médiation touristique basée sur des parcours ludiques historiques et de pleine nature sur le site du château ou au village (pourquoi pas « Termes en fleurs »)



Présentation de **TERMES**

Notre animation de la démarche avec nos différents publics



Vos projets et actions en lien avec votre paysage

- Projet d'aménagement de sentiers paysagers (ci-contre) autour du château et destinés à servir de support à la future nouvelle médiation du site (parcours ludiques)
- Projet d'aménagement de quelques belvédères autour du château et du village
- Action portée par le PNR : signalétique pour deux géosites, dans les gorges du Termet et dans les gorges de Coyne Point

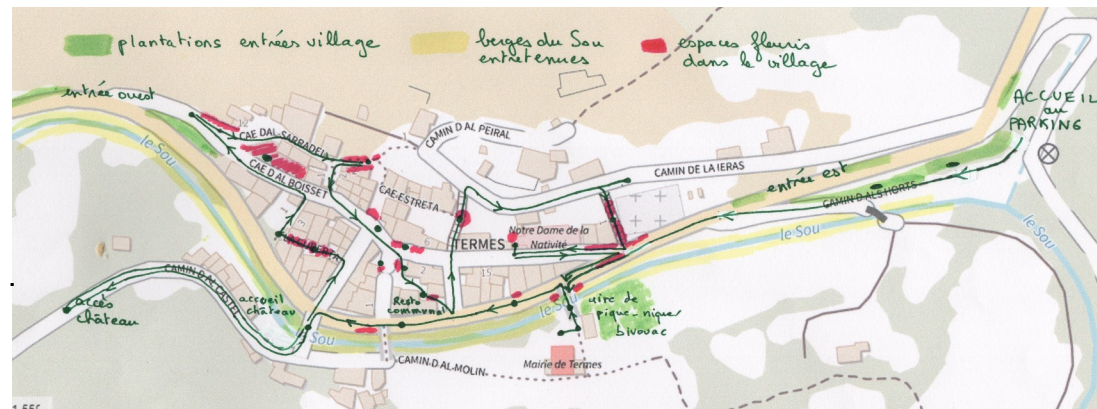


Votre gestion des espaces public/verts

D'importantes plantations ont été réalisées aux entrées du village, aux parkings, le long des cheminements grâce aux conseils et aux plants fournis par les pépinières départementales de l'Aude (2016/2017, 2018/2019, 2024)

Il s'agit pour toutes de plantes sobres en eau qui n'ont nécessité un arrosage que les 1ères années.

En raison de la sécheresse de ces trois dernières années, abandon du fleurissement du pont et des deux passerelles du village (balconnières).



Présentation de **TERMES**

Notre patrimoine végétal



Vos projets et actions en lien avec votre paysage

- Dans le cadre du plan de gestion de la candidature UNESCO, projet de valorisation du paysage du site par le maintien des milieux ouverts permettant de favoriser la biodiversité et la protection contre les incendies
- Eco-pâturage sur les terrains au pied du château
- Entretien des plantations et des sentiers au parking communal des gorges du Termenet

Votre gestion des espaces public/verts

- Espaces majoritairement fleuris avec des plantes sobres en eau, nécessitant un arrosage minimum, notamment pendant les 3 années de sécheresse.
- Dans la mesure du possible, conservation des plantes sauvages poussant au milieu des jardinières ou dans les murs (Centranthus, plantes de rocailles, Coronille...), ou remplacement des plants morts par des plants ou des semis prélevées dans le village (altéas, belles de nuit, campanules, iris...) ou dans la nature environnante (cystes...)
- Paillage réalisé autour des jeunes plantes
- Les arbres des espaces publics sont essentiellement les platanes de la traversée du village, plus que centaines , dont l'entretien est assuré par les services du département.

ENGAGEMENT II. PARCOURS D'APPROCHE- Préserver et mettre en valeur les parcours d'approche vers et entre chaque château

ORIENTATION III. - Valoriser les paysages autour des sites à travers les activités agricoles et forestières

FICHE ACTION TE-2
Préserver les paysages de la fermeture grâce à l'activité agricole

Objectifs de l'action au regard de la VUE
Assurer la préservation du cadre du château de Termes et du parcours d'approche
Assurer la préservation des vues depuis le château de Termes sur le territoire
Maintenir et accroître l'activité économique agricole.

Périmètres concernés
Périmètre du bien et zone tampon

Description de l'action

- Saisir l'opportunité de déployer un outil (AFAFE, zone de préemption des ENG, SAFER, bien sans maître), pour améliorer les conditions d'exploitation agricole et forestière et créer des réserves foncières, tout en assurant la protection du patrimoine et des espaces naturels et en contribuant à la prévention des risques naturels.
- A partir de la réflexion portée à l'échelle du bien sur les installations agricoles, établir des contrats avec des agriculteurs pour maintenir une ouverture des paysages via un entretien des abords du château et du périmètre du bien, en répondant aux objectifs suivants:
 - Prevoir la fermeture des paysages et minimiser la sensation d'étouffement ressentie
 - Préserver et enrichir la diversité des milieux,
 - Répondre aux enjeux de la sécurité incendie (DFCI) aux abords du château et sur le parcours d'approche (route et chemins d'accès).

Mise en oeuvre opérationnelle

- 2025 : Début du déploiement d'un outil approprié pour développer l'exploitation agricole et forestière
- 2026 - 2027 : Mise en place de conventions de gestion
- 2028 - 2034 : Organisation et suivi des programmes d'actions d'ouverture et de gestion des paysages



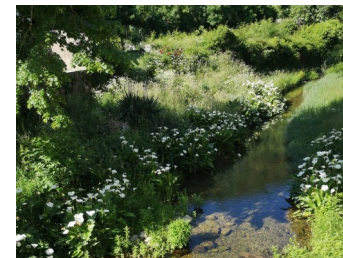
Présentation de **TERMES**

Notre gestion environnementale



Vos projets et actions en lien l'environnement

- Fauchage tardif (fin juin ou en automne) des berges du cours d'eau dans la traversée du village pour respecter le cycle de reproduction des insectes,
- fauchage fin juin dans le château, après les floraisons du printemps, éco-pâturage,
- Aménagement d'un appentis pour en faire un abri pour les chiroptères (sans succès à ce jour),
- projet de création d'une nouvelle AFP (association foncière pastorale) regroupant les propriétaires de terrains à pâture et pouvant permettre l'installation d'un ou de nouveaux éleveurs sur la commune , et d'une zone d'éco-pâturage autour du village (maintien de l'ouverture des milieux)



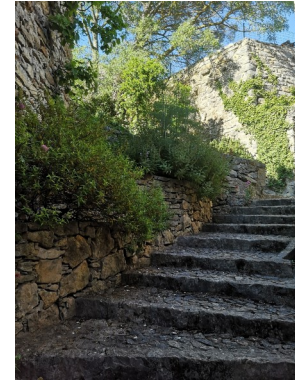
Présentation de **TERMES**

Nos espaces publics



Nos aménagements Depuis 2001 :

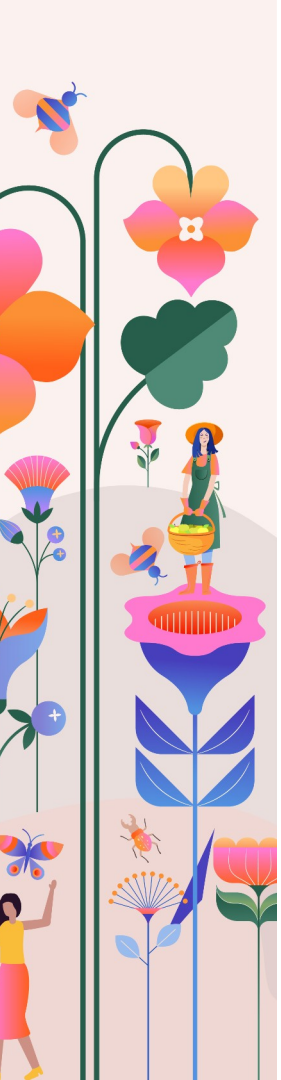
- Réfection du réseau d'eau et d'assainissement
- Réfection de la quasi totalité des ruelles et escaliers du village (pavage, béton lavé, caniveaux en pierre, bacs en pleine terre pour des plantations, écoulement d'eau dans les rigoles du village (trop plein du réservoir communal))
- Effacement des réseaux EDF et téléphonique
- Aménagement d'un bar-restaurant communal avec un terrasse en bordure du cours d'eau
- Aménagement d'un parking paysager et de sentiers pour l'accès aux gorges du Termenes
- Travaux de fouilles et de consolidations des ruines de l'ancienne forteresse royale
- aménagement d'une aire de pique-nique , puis récemment de bivouac
- Etc...



Vos projets d'aménagement

- Rénovation du bâtiment d'accueil des visiteurs du site (une pergola végétalisée est prévue à l'entrée)
- Projet de nouvelle médiation dans le cadre de la demande du label Unesco , avec création de parcours ludiques en pleine nature et au pied du château
- Réaménagement du petit barrage de la prise d'eau et du canal d'irrigation des jardins
- Création d'une nouvelle AFP (association foncière pastorale) destinée au maintien ou à l'installation d'éleveurs sur la commune
- Aménagement de la traversée du village par un traitement de la voirie et création des derniers petits espaces plantés.





Commune de TERMES

11330

2026

Mairie : mairie.termes@orange.fr - 04 68 70 01 06

Maire : hervebaro@gmail.com - 06 07 45 37 62

Référente : sylvieseguy@orange.fr - 06 24 00 25 62

